

Séance publique du 12 février 2007

Délibération n° 2007-3934

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] : convention annuelle avec l'association Vouloir Entreprendre (AVE) pour son programme d'actions 2007 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

L'entrepreneuriat contribue au dynamisme économique de l'agglomération et au renforcement de son positionnement dans la compétition européenne. Il est synonyme d'innovation et de renouvellement du tissu économique local. L'impact en termes d'emploi est déterminant: chaque année, près de 30 000 emplois sont créés ou sauvegardés dans l'agglomération lyonnaise grâce à la création et à la reprise d'entreprise.

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], animé par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise, vise à consolider et renforcer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique de l'agglomération.

Ses objectifs sont :

- d'augmenter le nombre d'entreprises créées et pérennes et donc le nombre d'emplois :

. en sensibilisant les porteurs de projets potentiels à l'opportunité d'entreprendre et à l'opportunité de se faire accompagner pour réussir,
. en simplifiant le parcours du créateur d'entreprise et en lui offrant une réponse adaptée à ses besoins et un suivi personnalisé ;

- de faire de Lyon la capitale européenne de l'entrepreneuriat en développant des actions innovantes et en faisant de l'agglomération une terre d'expérimentation pour le lancement d'initiatives de portée nationale et européenne.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Communauté urbaine, principale financeur de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], consacrera en 2007 plus d'1,4 M€ au développement de l'entrepreneuriat dans l'agglomération lyonnaise. Le soutien de la Communauté urbaine se traduit principalement par des conventions de partenariat avec des associations ou des organismes contribuant au développement de services de proximité et de qualité pour quatre cibles prioritaires : les créateurs d'entreprises traditionnelles, les porteurs de projet innovants, les repreneurs et cédants et les porteurs de projets issus des quartiers prioritaires.

L'agglomération lyonnaise connaît depuis trois ans une augmentation continue du nombre d'entreprises créées : + 12 % entre 2003 et 2005.

Sensibiliser les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur à l'entrepreneuriat est porteur d'enjeux dans un pays où la culture entrepreneuriale est encore peu développée. C'est un axe efficace pour favoriser le rapprochement entre les établissements et les entreprises. Enfin, c'est un facteur d'insertion professionnelle pour les étudiants.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Vouloir Entreprendre (AVE), membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

La présentation de l'activité de AVE

Vouloir Entreprendre constitue un centre d'expertise et d'ingénierie destiné à promouvoir la culture entrepreneuriale dans les écoles et les universités à destination des publics étudiants. L'action de Vouloir Entreprendre se veut complémentaire de celles des établissements d'enseignement supérieur. Elle se concentre sur les initiatives étudiantes, collectives et individuelles et vise à détecter, orienter puis valoriser des profils entrepreneuriaux.

Le bilan d'actions pour la période septembre 2005-décembre 2006

En 2005-2006, le plan d'action de Vouloir Entreprendre était structuré en filières, complétées par l'organisation de cycles de conférences.

- L'animation de cycles de conférences

Sur la période, AVE a organisé six conférences interétablissements (environ 350 participants) et onze conférences dédiées (500 participants au total).

- La filière Idées pour entreprendre : orientation et mise en réseau des étudiants ayant une idée de création

- . 9 cafés de l'entrepreneuriat organisés,
- . organisation d'une soirée réseau (80 participants) et d'un séminaire de deux jours pour permettre aux étudiants porteurs d'une idée de passer à un projet concret (L'Arbresle, 16 et 17 décembre 2006) ;

- La filière Projets entrepreneuriaux : le concours de projets virtuels et la manifestation Campus création

Vouloir Entreprendre organise chaque année un concours inter établissements de projets virtuels dont les lauréats sont récompensés lors d'un événement d'ampleur : Campus création.

En 2006, le thème retenu était air, mobilité, santé. 52 projets ont été présentés (25 en 2005), représentant 310 étudiants (145 en 2005) et 12 établissements différents (7 en 2005). La manifestation finale a rassemblé 700 participants (300 en 2005). Il est à noter que près de 50 % des financements de la manifestation sont issus d'entreprises privées.

- La filière Initiatives entrepreneuriales

- . organisation d'un concours de projets associatifs.

- L'implication dans le réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

AVE participe activement à la démarche de professionnalisation/labellisation en cours. Elle est, par ailleurs, concernée par la mise en place de la base de données commune à l'ensemble des acteurs du réseau.

Par ailleurs, AVE a assuré une permanence constante sur le stand de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] à l'occasion du salon des entrepreneurs 2006.

Les perspectives 2007

Afin d'être en cohérence avec les attentes des établissements d'enseignement supérieur, AVE a engagé, en octobre 2006, un travail d'identification de leurs besoins et de leur positionnement en matière d'entrepreneuriat.

Ce travail doit conduire à un rapport de synthèse sur l'opportunité pour les établissements d'enseignement supérieur d'inscrire l'entrepreneuriat parmi leurs priorités, notamment dans le cadre de l'université de Lyon et du futur pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

Dans cette perspective, Vouloir Entreprendre a, d'ores et déjà, souhaité repenser son plan d'action.

Il se décline pour 2007 selon trois objectifs :

- valoriser le potentiel entrepreneurial présent sur les campus

Les actions prévues :

- . campus création 2007 : le thème retenu pour 2007 est les industries créatives : la créativité au service de l'économie. La finale aura lieu le 10 mai 2007,
- . réalisation d'un outil vidéo promotionnel sur la diffusion de l'esprit d'entreprendre auprès des étudiants.

- mettre en réseau et favoriser les échanges d'expérience entre les étudiants de différents campus

Les actions prévues :

- . la poursuite des cafés de l'entrepreneuriat : 10 en 2007,
- . l'organisation d'au moins une soirée réseau ou de journées d'échange,
- . la création d'un club d'étudiants entrepreneurs ;

- favoriser les relations entre les étudiants, les établissements et les entreprises

Les actions prévues :

- . favoriser les témoignages de chefs d'entreprises dans le cadre des conférences organisées (au moins un chef d'entreprise présent dans chaque conférence et événement organisé),
- . production et diffusion d'une publication sur la créativité dans l'entreprise mettant notamment en lumière les entreprises les plus entrepreneuriales de l'agglomération,
- . organisation de forums sur le comportement entrepreneurial dans l'entreprise : Entreprendre dans l'entreprise : deux ateliers dans le cadre de campus création et un forum suite à la publication,
- . création d'une base de données de référencement des étudiants en fonction de leurs compétences entrepreneuriales.

Par ailleurs, en tant que membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], AVE a pour objectifs :

- . de mettre en place des actions de professionnalisation nécessaires à l'obtention du label [L_VE] et à son maintien sur le long terme,
- . de favoriser l'installation et l'alimentation de la base de données commune à l'ensemble des acteurs du réseau,
- . d'afficher son appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association,
- . de participer au salon des entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes en 2007 sous la bannière [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et les critères d'évaluation

Afin de poursuivre les actions engagées en 2006 et de pérenniser l'action de AVE au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 170 000 € dans le cadre d'une convention annuelle de partenariat.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du contrat d'agglomération conclu entre la Communauté urbaine et le conseil régional Rhône-Alpes pour la période 2003-2008.

La réalisation du plan d'action évoqué ci-dessus sera évaluée selon des critères précisés dans la convention.

Le budget prévisionnel 2007

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
salaires	197 500	subventions	310 500
frais généraux	43 550	<i>région Rhône-Alpes</i>	92 500
financement des actions	140 000	<i>programme INCA - région Rhône-Alpes</i>	48 000
<i>dont campus création</i>	105 000	<i>Communauté urbaine</i>	170 000
<i>dont reportage</i>	6 000	cotisations	26 200
<i>dont mise en réseau</i>	12 000	autofinancement	52 660
<i>dont publication</i>	10 000		
<i>dont Entreprendre dans l'entreprise</i>	5 000		
<i>dont base de données</i>	2 000		
trop perçu Pacerel	8 310		
total	389 360	total	389 360

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 170 000 € à l'association Vouloir Entreprendre.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de partenariat avec AVE pour l'année 2007. La convention précise notamment les modalités de versement de la subvention : 80 % à la signature de la convention, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activités au 30 novembre 2007.

3° - La dépense correspondante de 170 000 € est imputée aux crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 090 - opération 0757.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,